

Information presse

Risque Amiante

Objectif sécurisation des établissements publics avec la Région des Pays de la Loire

Lyon, le 3 juin 2025 – La présence d'amiante dans les établissements scolaires français représente un risque sérieux et persistant pour la santé publique. Pour répondre à ce défi de manière responsable et efficace, la Région des Pays de la Loire a choisi de collaborer avec Sogelink, leader européen des solutions logicielles pour les professionnels des infrastructures et du patrimoine, avec sa solution de gestion des risques immobiliers.

L'amiante dans les écoles : une situation sous surveillance

Toujours présent dans les écoles françaises, le risque lié à l'amiante est un sujet de crispation au regard de l'enjeu de santé public qu'il représente. La vigilance est de mise et des mesures strictes sont déployées pour qu'élèves et personnels évoluent dans ces établissements en toute sécurité. Une attention continue est nécessaire pour que les protocoles soient, d'une part, respectés mais aussi suivis des actions ad hoc, elles aussi pilotées et réglementées.

Interdit en France depuis 1997, l'amiante reste omniprésent dans de nombreux bâtiments construits avant cette date, y compris les écoles. Selon une étude récente de l'association Vert de Rage*, plus de 5 500 établissements scolaires en France contiennent de l'amiante, impactant à plus ou moins grande échelle la santé de leurs publics. L'amiante est détecté dans des matériaux courants, tels que les faux plafonds, les joints ou bien les colles utilisées pour les revêtements de sol. L'exposition à l'amiante peut provoquer de graves maladies comme le cancer de la plèvre. Les enfants, particulièrement vulnérables, doivent être protégés de tout risque ce qui rend la prise en compte sérieuse de cette problématique pour le moins urgente.

Les responsabilités des collectivités face au risque amiante

Pour protéger la population contre les risques liés à l'amiante, la réglementation française impose aux propriétaires de bâtiments, construits avant 1997, un suivi précis en exigeant la tenue et la mise à jour d'un Dossier Technique Amiante (DTA). Ce document est essentiel pour identifier et gérer la présence d'amiante, en garantissant que toutes les informations soient disponibles pour les occupants, les intervenants et les autorités compétentes. Les donneurs d'ordre, tels que les collectivités locales, ont la responsabilité de s'assurer que ces obligations réglementaires soient respectées et que les interventions menées se déroulent conformément aux normes de sécurité en vigueur.

*<https://www.francetelevisions.fr/et-vous/notre-tele/on-sengage/vert-de-rage-amiante-nos-ecoles-malades-26754>

La Région des Pays de la Loire montre l'exemple

Consciente de ces enjeux, la Région des Pays de la Loire a pris d'importantes mesures pour protéger les élèves et le personnel éducatif qui occupent les lycées publics du territoire.

Depuis 2024, la Région des Pays de la Loire utilise Amiante360 Patrimoine, la solution de gestion des risques immobiliers développée par Sogelink, pour dématérialiser et centraliser tous les documents liés à l'amiante. Cette solution permet de piloter plus efficacement les démarches liées à l'amiante, dans les 1500 bâtiments concernés.

Grâce à Amiante360 Patrimoine, la Région des Pays de la Loire a pu relever plusieurs défis majeurs : gérer les DTA, assurer la formation continue des agents et garantir la sécurité des personnels, des lycéens et des intervenants dans la gestion des chantiers.

La Région des Pays de la Loire est aujourd'hui exemplaire dans la construction des bâtiments dont elle a la maîtrise d'ouvrage, notamment des lycées, pour lesquels la collectivité affiche une haute exigence environnementale. Concernant les bâtiments anciens, la Région promeut une politique volontariste de réduction des risques liés à l'amiante s'appuyant sur la gestion dynamique de la donnée par Amiante360, avec la localisation et l'état des matériaux.

Amiante360 Patrimoine : une solution incontournable pour la gestion du risque amiante

Amiante360 Patrimoine, intégrée au sein de l'offre « Diag by Sogelink », est une solution logicielle qui simplifie la gestion du risque amiante en fournissant un accès unique et sécurisé à toutes les données nécessaires en temps réel. Plateforme collaborative, elle permet aux utilisateurs d'avoir une vue 360° grâce à une cartographie interactive et complète de leur patrimoine amianté, de suivre les interventions, de recevoir des notifications automatiques pour les mises à jour de documents et d'assurer que toutes les données soient centralisées et accessibles.

Grâce à sa plateforme unique, Amiante360 Patrimoine facilite la collaboration entre les équipes et garantit une totale transparence dans le suivi des interventions, démontrant ainsi son efficacité dans des environnements aussi sensibles que les établissements scolaires.

« La Région des Pays de la Loire a pris très au sérieux la problématique de l'amiante dans les établissements scolaires dont elle a la responsabilité. Nous espérons que d'autres acteurs suivront cet exemple, car il reste beaucoup à faire pour assainir nos établissements scolaires » conclut Fatima Berral, CEO de Sogelink.

À propos de Sogelink

Sogelink accompagne la digitalisation du secteur de la construction depuis près de 25 ans. Sogelink vise à simplifier la construction pour tous à travers le monde, et propose à chaque acteur du secteur (bureaux d'études, géomètres, topographes, entreprises de travaux, collectivités locales, exploitants de réseaux, bailleurs sociaux, etc.) une approche innovante et efficace en matière de transition numérique, de données sur les bâtiments et de modélisation des informations urbaines. Le groupe est présent sur toute la chaîne de valeur, de la conception d'un projet jusqu'à l'exploitation via son jumeau numérique. Leader de la Construction Tech en Europe, Sogelink poursuit par ailleurs son développement international et compte aujourd'hui 18 000 clients et 220 000 utilisateurs.

www.sogelink.com

A propos de la Région des Pays de la Loire

La Région des Pays de la Loire exerce ses compétences dans de nombreux domaines, notamment le développement économique et la recherche, l'orientation, la formation et l'emploi, les lycées, l'équilibre des territoires, l'agriculture, les transports, ou l'environnement.

Propriétaire des 116 lycées publics situés sur les 5 départements du territoire, Loire Atlantique, Maine et Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée, la Région en assure l'entretien et les opérations immobilières de rénovation, extension ou construction. A ce titre, la collectivité se veut exemplaire en matière de respect des normes environnementales et est attentive à la qualité des bâtiments occupés par les élèves et les agents régionaux. La Région est fortement engagée dans le désamiantage de ses bâtiments avec une trentaine d'opérations annuelles spécifiques.

Contacts presse

Sogelink

La Nouvelle Agence

Axelle Lebrun - axelle@lanouvelle-agence.com

+33 (0) 6 22 45 28 49

Région des Pays de la Loire

Sophie Ferger - sophie.ferger@paysdelaloire.fr

+33 (0)7 72 21 16 97